



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-97453>

Département(s) de publication : **38, 42, 69, 83**

Annonce n° **25-97453**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : HOSPICES CIVILS DE LYON

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26690027300019

Ville : Lyon Cedex

Code postal : 69373

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38, 42, 69, 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE D'ESSUIE MAINS ET DISTRIBUTEURS

Code CPV principal - Descripteur principal : 33763000

Type de marché : Fournitures

Critères d'attribution : Critère n°1 : PRIX - 60% Critère n°2 VALEUR TECHNIQUE - 20% Sous critère 1 : Résistance à l'étirement - 5% Sous critère 2 : Capacité à l'absorption - 5% Sous critère 3 : Ergonomie du distributeur - 10% CRITERE n°3 : RSE - 20% Sous critère 1 : composition du produit - 2,5% Sous critère 2 : Provenance du produit - 2,5% Sous critère 3 : Provenance de la matière première - 2,5% Sous critère 4 : Empreinte carbone via la calculatrice HCL - 10% Sous critère 5 : Réparabilité des distributeurs - 2,5%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot a été attribué au fournisseur PLG avec un montant maximum de 3 319 175 € HT. Référé contractuel pouvant être exercé au plus tard le 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat dans les conditions des articles L551-13 à L551-23 du code de justice administrative ; recours en contestation de validité qui peut être exercé par les tiers au contrat et pouvant être exercé dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des « mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2025